



Ascenseur hydraulique

Par Pearle

Bonjour,
Afin de protéger les autres parties de l'immeuble et l'environnement en cas de fuite dans le circuit hydraulique, on me propose d'installer un bac de rétention. Cependant, la porte d'accès à la salle des machines est munie d'un seuil de rétention en béton (au sol). Dois-je faire installer néanmoins le bac de rétention ?
D'avance merci

Par yapasdequoi

Bonjour
Renseignez vous sur les mises aux normes obligatoires.
Les ascenseurs hydrauliques que je connais ont tous un bac de rétention en cas de fuite d'huile.
Le seuil dont vous parlez est peut-être insuffisant.
Il faudra aussi prévoir de vidanger régulièrement le bac.

Par isernon

bonjour,

à mon avis le béton ne peut pas constituer un bac de rétention car l'huile va pénétrer dans le béton.

par définition, un bac de rétention doit pouvoir retenir l'huile, il faut donc utiliser une matière qui ne laisse pas passer l'huile.

salutations

Par isernon

bonjour,

à mon avis le béton ne peut pas constituer un bac de rétention car l'huile va pénétrer dans le béton.

par définition, un bac de rétention doit pouvoir retenir l'huile, il faut donc utiliser une matière qui ne laisse pas passer l'huile.

salutations

Par yapasdequoi

Sauf erreur un seuil de rétention n'est qu'un petit rebord qui pourrait être insuffisant en cas de fuite.

Par Henriri

Hello !

Pearle, il n'y a qu'une chose à faire pour répondre à votre question, c'est d'identifier les exigences réglementaires relatives à cette notion de bac de rétention "qu'on" vous propose et de leur confronter les caractéristiques de votre machinerie hydraulique d'ascenseur. Vous pouvez demander l'identification-justification de ces exigences réglementaires par exemple à ce "on" (l'entreprise assurant la maintenance de l'ascenseur ?).

A noter que la notion de bac de rétention sous-entend celle d'un volume de l'ordre de celui du fluide qui pourrait se répandre. Vous évoquez un "seuil de rétention" à l'entrée du local ascenseur, mais sans dire sa hauteur, ni la surface de ce local, ni le volume de fluide hydraulique. Alors ce seuil est-il vraiment un seuil "de rétention" si un bac de rétention s'impose ? On en revient au point précédent...

A+

Par Pearle

Bonjour et merci à vous pour vos réponses.

Concernant l'étanchéité du béton, je pense qu'il résiste aux huiles notamment s'il est revêtu d'une couche d'étanchéité.

Concernant les caractéristiques du seuil de rétention, celui est mentionné au plan d'installation. Je suppose que l'architecte a déterminé les bonnes dimensions au regard de la quantité d'huile qui peut se disperser et la surface du local.

Cordialement

Par Henriri

Hello !

Si ce seuil de "rétention" est "mentionné au plan d'installation" (?) en tant que tel, vous pouvez probablement présumer que votre local de machinerie d'ascenseur est conforme (ce qui ne peut être certain qu'en référence à la réglementation).

A+